



## Chèque indument perçu d'une association

Par **jakie47**, le **09/03/2011** à **03:29**

Bonjour, rnrnil y a voici 1 an, une association d'aide à domicile me donne un chèque après licenciement suite au décès de mon père dont j'étais sa mandataire. ladite association vient de s'apercevoir qu'elle a fait une erreur en me donnant ce chèque car elle devait se le garder (l'association l'avais reçu d'une assurance AG2R qui prenait le relais des charges suite au décès). cette association d'aide à domicile est-elle en droit de me réclamer le remboursement au vue que c'est elle qui a fait une erreur et que cela fait maintenant plus d'un an?